

Une autre vie s'invente ici

# Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



© Estelle Cartier



© Nicolas Sanaa

## LETTRE D'INFORMATION AVRIL-MAI 2025

*Entretien avec Philippe Mazenc*



# SOMMAIRE

Édito par Philippe Gamen.....	2
Agenda 2025.....	3
Entretien avec Philippe Mazenc.....	4
Par Nicolas Sanaa, aménagement du territoire FPNRF	
Retour sur les synthèses des 11 webinaires de 2024.....	6
Par Estelle Carlier, paysagiste-conceptrice et docteure en sciences territoriales	
Étude sur les Plans de paysages dans les Parcs naturels régionaux.....	12
Publication : Synthèse de la formation sur l'adaptation aux changements climatiques.....	14
Atterrir ? Les 20 ans des Ateliers hors les murs.....	15
Par Federico DIODATO et Marc VERDIER, maîtres de Conférence - ENSA Nancy, LHAC- Chaire de recherche « Nouvelles Ruralités : Architecture et milieux Vivants »	
Quand l'enseignement supérieur rencontre les territoires.....	20
L'appel à projets Plans de Paysage 2025.....	22
Liens utiles.....	24

## Tisser des liens entre les communautés

Dans cette édition du "Lien Paysage", nous vous proposons un dialogue avec Philippe Mazenc, figure de proue de l'aménagement du territoire, qui ouvre notre réflexion sur la manière dont les Parcs naturels régionaux peuvent catalyser des changements durables tout en répondant aux besoins locaux. Il est impératif de reconnaître le paysage non seulement comme un cadre de vie mais comme un acteur du développement durable, un préambule et une résultante.

Nos retours sur les 11 webinaires de 2024 révèlent des discussions enrichissantes autour de thèmes tels que la décentralisation de la publicité, le rôle du paysage dans l'intégration des infrastructures énergétiques, ou encore la contribution des plans de paysage à la cohésion territoriale. Chaque article apporte sa pierre à l'édifice de notre compréhension collective, proposant des solutions novatrices pour les défis contemporains de l'aménagement du territoire.

Dans le sillage des ateliers hors les murs, qui célèbrent leurs 20 ans, nous sommes témoins de l'évolution de l'enseignement et de la pratique de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, et plus largement de toutes les sciences relatives au développement et à l'aménagement du territoire. Ces ateliers ne sont pas seulement des espaces d'apprentissage mais aussi des incubateurs de nouvelles idées, où les étudiants et les professionnels remettent en question et redéfinissent le rôle du projet local.

Cet ensemble d'articles met en exergue l'importance de l'ingénierie dans la planification du paysage. Les stratégies d'adaptation au changement climatique, la valorisation des patrimoines à travers l'alimentation et la protection du foncier agricole ne sont que quelques exemples des thèmes abordés. Chaque sujet souligne l'urgence d'adopter une vision holistique et intégrée, où chaque action contribue à un équilibre durable entre les habitants et leur environnement.

Nous vous invitons à plonger dans ces pages non seulement pour vous informer mais aussi pour participer activement au débat sur l'avenir de nos paysages, traductions des projets locaux. Le lien entre paysage, urbanisme et architecture est un fil conducteur participant à la construction d'un avenir où l'harmonie et la durabilité sont au cœur de chaque projet local.

Très bonne lecture à tous !



**Philippe Gamen**

Président délégué de la FPNRF et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges,

Président de la Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

## Les prochains webinaires du réseau aménagement du territoire 2024

Les sujets peuvent varier en fonction de l'actualité du réseau et de vos demandes



Jeudi 24 avril 14h-16h30 : La plus-value des Parcs naturels régionaux pour les Plans de paysage [Inscription ici](#)



Jeudi 23 mai 14h-17h : Urbanisme : Inter commission, l'agrivoltaïsme, entre souveraineté alimentaire et autonomie énergétique [inscription ici](#)



Jeudi 26 juin 2025 de 14h00 à 16h30 – Paysage - En partenariat avec l'ANAH : Quelle place pour la rénovation du bâti dans la performance thermique du bâti ancien ? [Inscription ici](#)



Jeudi 25 septembre 2025 de 14h00 à 16h30 – Paysage : la décentralisation de la publicité un an après dans les Parcs naturels régionaux. [Inscription ici](#)



Jeudi 30 octobre 2025 de 14h00 à 16h30 – Urbanisme : Gouvernance de la planification dans un parc naturel régional. [Inscription ici](#)



Jeudi 27 novembre de 14h00 à 16h30 – Paysage et urbanisme : Quels moyens mobiliser pour financer les politiques de paysage et d'urbanisme dans un projet de territoire ? [Inscription ici](#)



Jeudi 18 décembre 2025 de 14h00 à 16h30 – Paysage : Quelle politique de l'alimentation pour garantir une maîtrise de l'espace et une qualité paysagère ? [Inscription ici](#)

## Les rencontres du Club hors les murs



Le Club hors les murs est dédié aux établissements d'enseignement supérieur et aux territoires pour partager leurs idées, leurs besoins et leurs projets auxquels donner vie lors d'ateliers étudiants, immersifs et pluridisciplinaires : [inscription ici](#)

D'ailleurs... c'est quoi un [Atelier hors les murs](#) ?

## Évènement marquant à venir



Du 8 au 10 octobre 2025 : Séminaire annuel climat et énergie dans le Parc naturel régional de Chartreuse

Contact : Philippe Moutet : [pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Tél. 06 99 94 29 08

## L'aménagement du territoire doit se réinventer

Discussion avec Philippe Mazenc Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

### Répondre aux besoins des habitants le plus possible à partir de la ressource du territoire

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, les défis sont nombreux et nécessitent une adaptation constante aux besoins des populations, ainsi qu'aux impératifs environnementaux et économiques. Donc, répondre aux besoins des habitants, le plus possible, à partir de la ressource du territoire, notamment sur les questions d'habitat, d'alimentation, d'accès à la nature, d'énergie et de déplacement, permet d'engager de solides transitions dans un processus de développement local. C'est toute la politique que conduisent les Parcs naturels régionaux depuis leur création. C'est dans cet esprit que nous avons abordé la rencontre avec Philippe Mazenc. Acteur clé de cette dynamique, il incarne une vision du développement territorial qui combine expertise et passion pour les enjeux contemporains. Son parcours professionnel illustre parfaitement les mutations que connaît l'organisation des espaces en France.

### Quels dires de l'Etat et quel appui aux collectivités ?

Si Philippe Mazenc reconnaît la nécessité de construire une feuille de route sur l'aménagement du territoire, celle-ci reste encore pour partie à écrire. Selon lui, pour réussir l'exercice, deux objectifs sont à atteindre : structurer puis diffuser un « dire de l'État » sur l'aménagement du territoire, et accompagner les territoires dans l'élaboration de leur diagnostic territorial. Cet état des lieux, construit à partir d'une analyse fine du territoire, est le socle pour mener des actions ciblées et porter des projets de long terme, notamment en zones rurales ; l'articulation ville-campagne constitue également un axe stratégique à mettre en valeur. La connaissance du territoire et le projet local sont donc les deux ferments d'un aménagement réussi.

### Un parcours marqué par des expériences de terrain

Ces objectifs, Philippe Mazenc les a pensés à partir de ses expériences professionnelles de terrain, quand il était administrateur des affaires maritimes, qu'il gérait les politiques migratoires et d'habitat d'urgence à la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France ou dans des missions plus transversales lorsqu'il était notamment secrétaire général pour les affaires régionales en Bretagne.

### L'aménagement du territoire invite au décloisonnement

Décloisonner ne signifie pas pour lui « créer une nouvelle DATAR », mais accompagner finement les territoires en fonction de leurs spécificités, tout en s'appuyant sur les projets. Il s'agit surtout de dialoguer avec les territoires, et notamment avec les élus. Et pour cela la DGALN est très bien placée. Le "A" de son sigle pour "aménagement", est comme un pont entre l'urbanisme et la biodiversité qui sont portées par les deux directions de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et de l'eau et de la biodiversité (DEB) qui constituent la DGALN. Mais il s'agit aussi d'aller au-delà de ce périmètre et d'ouvrir plus largement le champ d'intervention de la DGALN à d'autres politiques sectorielles comme la mobilité ou l'énergie. L'aménagement touche en effet à l'interministériel dans ce qu'il comporte de

plus quotidien pour les habitants dans le plein sens du terme. La dimension culturelle de ce renouvellement de l'aménagement du territoire est très importante ; qu'elle soit conscientisée ou qu'elle ait besoin d'être valorisée et remise en confiance, cette part de la culture dans l'aménagement du territoire permet d'associer et d'amener naturellement tous les acteurs dans une dynamique forte de développement qui s'appuie sur les transitions et la démocratie locale pour réussir.

### Mettre à disposition les savoirs dans la plus grande clarté

Bien sûr les territoires ont acquis une grande expérience dans la façon d'aménager le territoire, de même que les services d'administration centrale à travers notamment les outils qu'ils déploient. Avec Planif Territoires ou les Ateliers des territoires par exemple, la DHUP n'a jamais autant dialogué avec les territoires et les élus locaux. L'État doit faire une synthèse de toutes ces connaissances pour les diffuser ensuite ; il a la légitimité pour endosser ce rôle de "tiers de confiance". La recherche doit aussi être mobilisée pour valoriser les expériences et les politiques publiques qui fonctionnent, explorer les angles morts de l'action publique, alerter, et porter ces éléments à la connaissance des élus. Les travaux du PUCA, ou encore ceux du Gip Epau, y contribuent déjà.

### Le parangonnage pour se saisir des bonnes pratiques

Bien sûr, cette feuille de route ne se fera pas en un jour. Le Vorarlberg, territoire pilote des transitions, œuvre autour des politiques de l'architecture, de la filière bois, de l'énergie, de l'alimentation, de la planification, et de la valorisation du cadre de vie, est passé en 40 ans de la région la plus pauvre d'Autriche à seconde région juste derrière Vienne, et montre ainsi à quel point l'organisation d'un territoire est déterminante. Dans cet esprit il y a le « déjà-là », cette somme des projets exemplaires dans les territoires, de connaissances acquises par les services de l'État qu'il s'agit maintenant de structurer, d'assembler, pour bâtir une trajectoire et accompagner les territoires dans la transition. Il y a aussi des gouvernances dont il faut s'inspirer à l'image de la Conférence territoriale de l'action publique bretonne qui associe, sous le pilotage de la Région, les collectivités, les services de l'État, pour mettre en partage les compétences et travailler de manière concertée sur des projets structurants.

**Entretien accordé à la Fédération des Parcs naturels régionaux lundi 24 mars 2025**

**Propos recueillis par Nicolas Sanaa**

### Fonds documentaire

Planif Territoires [ICI](#), Aides-territoires [ICI](#), L'atelier des territoires [ICI](#), Appel à projets Plans de paysage 2025 [ICI](#), Le fonds vert [ICI](#), Le PUCA [ICI](#), Le Gip Epau [ICI](#)

# Retour sur les synthèses des 11 webinaires de 2024

L'ensemble des synthèses des webinaires est disponible sur le site de la Fédération, à l'adresse suivante : [Compte-rendu des webinaires du réseau aménagement du territoire | Fédération des Parcs naturels régionaux](#). Chaque webinaire commence par une "chronique des Parcs" comportant les actualités juridiques (par maître Florian Ferjoux) et une histoire de territoires (par Marc Verdier). Cette année, le réseau aménagement du territoire souhaite laisser en grande partie la parole aux Parcs dans une logique de partage d'expériences, de pratiques et de questionnements.

## Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional ?

Synthèse du webinaire du 25 janvier 2024

Ce webinaire avait pour objectif de rappeler le cadre juridique de l'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux, de comprendre les conséquences et la mise en œuvre de la décentralisation de la compétence de police en la matière effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et de présenter, à titre d'exemple, des bonnes pratiques concernant le positionnement et les actions des Parcs. Le Bureau des paysages et de la publicité rappelle l'importance pour les élus locaux de reprendre la main sur les questions de publicité afin de préserver le cadre de vie des habitants. L'enjeu principal pour les collectivités locales concerne la gestion des demandes d'autorisation. Dans ce sens, le CNFPT a présenté son offre de formations sur le sujet. Concernant les Parcs, le cadre juridique montre qu'ils sont particulièrement bien protégés par rapport à la publicité et aux enseignes, bien que celui-ci ne soit pas toujours appliqué. Le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes a exposé la manière dont un Parc peut accompagner une collectivité dans son plan de signalisation, du diagnostic de l'existant jusqu'à la réalisation de nouveaux panneaux.

## Le rôle du paysage et de la planification dans l'intégration des infrastructures énergétiques.

Synthèse du webinaire du 7 février 2024

Ce webinaire cherchait à mettre en avant le rôle nécessaire du paysage dans le développement des énergies renouvelables sur les territoires et les actions possibles des Parcs en la matière. La Direction Générale de l'Énergie et du Climat a présenté la Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée en mars 2023, dont l'enjeu est de mettre en œuvre une planification ascendante des EnR sur le territoire. Pour cela, la Commune est au cœur du dispositif, en définissant les zones d'accélération pour atteindre les objectifs de développement des EnR sur son territoire. Le Parc naturel régional des Grandes Causses a ensuite exposé sa stratégie territoriale qui repose sur deux volets, un volet protection avec la création d'atlas de la trame écologique et du paysage, et un volet développement qui se décline en diverses actions coordonnées sur le territoire comme la création de la SEM Causses Energia ou des rencontres Territoires à Énergie POSitives (2021).

## Le Plan de paysage dans tous ses états

### Synthèse du webinaire du 28 mars 2024

Après une introduction par Eric Brua directeur de la FPNRF, Patrick Brie adjoint au sous directeur de la qualité du cadre de vie au MTECT rappelle qu'aborder le territoire par le paysage favorise le dialogue en rendant tangible le diagnostic de territoire et que les Parcs sont depuis longtemps porteurs de Plans de paysage afin d'anticiper au mieux les transformations à venir. Afin de mobiliser le paysage dans les politiques publiques locales, différents outils existent : la plateforme Aides-territoires, présentée par Alexia GAZEL, chargée de son déploiement au MTECT, qui permet de centraliser et de valoriser les aides à destination des collectivités ; et la formation à l'approche paysagère, présentée par Valérie Charollais directrice de la FNCAUE, dont les objectifs, à destination des élu.e.s locaux sont d'identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local et d'être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage de leur territoire. L'appel à projet 2024 des Plans de paysages est ensuite présenté par Jeanne Goldet du MTECT, Kathleen Monod de l'OFB et Paul Franc de l'Ademe. Il se compose de trois volets : général, transition énergétique et depuis cette année, biodiversité. Pour finir, deux Parcs font part de leur retour d'expérience. Loïc Antunes, chargé de mission Paysage au Parc naturel régional des Landes de Gascogne, explique que grâce au Plan de paysage, centré sur le recueil des perceptions, le Parc se saisit pour la première fois d'un outil de planification paysagère sur l'ensemble du territoire. Marion Doubre chargée de mission paysage et François Hardy chargé de mission nature/environnement au Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse montrent l'intérêt des plans de paysages et biodiversité pour penser ensemble ces deux thématiques, tout en produisant des documents opérationnels pour les territoires.

## Comment organiser un Atelier hors-les-murs dans un Parc naturel régional ou une petite ville de demain ?

### Synthèse du webinaire du 18 avril 2024

Ce webinaire présente l'appel à candidature des ateliers hors les murs 2024. La nouveauté de cette année se trouve dans le lancement d'ateliers thématiques sur la biodiversité, en partenariat avec l'OFB et le MTECT, pour intégrer les questions écologiques dans l'aménagement du territoire. Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites Villes de Demain à l'ANCT précise que ces Ateliers peuvent être mobilisés dans les périmètres des Parcs mais aussi en dehors, dans les Petites villes de demain. Ils sont particulièrement intéressants pour les communes en manque d'ingénierie territoriale. Le retour d'expérience proposé concerne un Atelier hors les murs qui a eu lieu entre 2022 et 2024 sur la commune de Segonzac pour travailler sur la création d'un espace de nature en cœur de bourg. Il a engagé des étudiants en masters de l'Université Montaigne de Bordeaux et Science Po Bordeaux. Laurent Georges, Maire de Segonzac, Nathalie Michaud, Directrice générale des services de Segonzac, François Pouthier, enseignant à l'Université Bordeaux Montaigne, Constance Michaux, étudiante à Sciences Po Bordeaux et Loé Desvignes, cheffe de projet Petites Villes de Demain à Grand Cognac nous racontent son montage et son déroulement. Le webinaire se termine par une mise en relation entre les territoires et l'enseignement supérieur.

## Panorama des zones d'Accélération EnR et Parcs naturels régionaux

Synthèse du webinaire du 16 mai 2024

Ce webinaire est centré sur le développement des énergies renouvelables (EnR) dans les Parcs naturels régionaux. Il est introduit par Lisa Baboin, chargée de mission énergie et biodiversité FPNRF et Emilie Bonnet-Derivière cheffe du bureau de la planification urbaine et rurale sur le rôle des Parcs et de la DHUP dans la question de définition de stratégies de développement des EnR et des moyens mis en œuvre pour le faire. La loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable, dont l'enjeu est de mettre en œuvre une planification ascendante des EnR sur le territoire, est ensuite présentée par Alexandre Pasquié de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat au MTECT. Ensuite, le retour d'expérience du Parc des Grands Causses est relaté par Johanna Grazide-Abadie conseillère énergie. La stratégie territoriale du Parc repose sur un volet protection (via l'atlas de la trame écologique et l'atlas du paysage) et un volet développement intégré aux documents de planification comme un outil de développement de l'économie locale. Enfin, Dorine Laville cheffe du bureau des paysages et de la publicité au MTECT et Paul Franc ingénieur énergies renouvelables à l'ADEME concluent ce webinaire en affirmant que le paysage doit être un levier et non un alibi pour le déploiement des EnR.

## Alimentation : quels liens entre filières de proximité et qualité paysagère ?

Synthèse du webinaire du 30 mai 2024

Ce webinaire porte sur les liens entre les filières d'alimentation de proximité et les "paysages alimentaires" porteurs d'identité qu'ils produisent. En introduction, Laure Galpin directrice référente de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie rappelle en effet que l'approvisionnement local est un outil structurant des transitions. Plusieurs exemples ont permis d'illustrer cette affirmation. Dans un premier temps, Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur à la FPNRF présente la chaîne de grande distribution Autrichienne des Sutterlüty dans le Vorarlberg, qui propose des produits originaires de la région, grâce à des partenaires locaux. La région propose aussi une marque Schullokal qui distribue des repas sains et moins carnés aux écoles élémentaires et aux EHPAD. Agnès Divoux, fondatrice de l'Arbocal présente ensuite sa conserverie, fondée en 2021 dans le Parc des Vosges du Nord, qui a pour ambition de préserver et redonner du sens aux vergers existants, tout en luttant contre le gaspillage des fruits. Thierry Letellier, maire de La Villedieu dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin relate les réflexions menées pour rouvrir les paysages grâce à l'agriculture. Jacques Blot, de Terralias, biogéographe, chercheur indépendant, conférencier, photographe et réalisateur, présente le projet exemplaire de Munich en faveur d'un cycle de l'eau vert qui consiste en une approche intégrée où l'agriculture et la sylviculture jouent un rôle dans la gestion de l'eau et le développement de filières en circuit court à destination du milieu urbain. Nathalie Allamanno, responsable restauration collective pour la Ville de Briançon intervient pour montrer comment la restauration collective peut être un levier pour préserver les paysages de moyenne montagne en offrant aux producteurs locaux un appui continu et aux scolaires une alimentation de qualité. Pour finir, Florence Moesch, chargée de mission Politiques & expérimentations agroécologiques FPNRF retrace l'évolution de la place de l'alimentation dans les politiques publiques et affirme la nécessité aujourd'hui d'adopter une vision systémique de l'alimentation. Elle met en avant les leviers existants pour agir à l'échelle locale et mettre en relation les besoins des habitants et les capacités du territoire.

## Zéro artificialisation nette : Quelles spécificités des Parcs naturels régionaux dans la mise en œuvre du ZAN ?

Synthèse du webinaire du 26 septembre 2024

Après la chronique des Parcs habituelle proposant l'actualité des dispositifs "Habiter Parc" et "Ateliers Hors-les-murs", Jean-Pierre Thibault, président du collectif des paysages de l'après-pétrole, a présenté le Manifeste du paysage rédigé et signé par le réseau des acteurs du paysage et à destination des élus locaux. Ce webinaire s'est ensuite concentré sur un débat et des échanges d'expériences entre les participants autour des différentes questions que posent la définition et la mise en œuvre des objectifs du Zéro artificialisation nette, dont le contexte juridique a été rappelé par maître Florian Ferjoux. Les éléments saillants de ces réflexions concernent les liens entre les injonctions quantitatives de l'État et les actions qualitatives des Parcs, les leviers pour accueillir de nouveaux habitants dans les Parcs sans artificialiser davantage ainsi que les actions mises en place pour préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Plusieurs outils développés et portés par le réseau des Parcs peuvent contribuer à porter un regard transversal sur le ZAN, comme le "défi familles à biodiversité positive", le projet "Life Biodiv France" sur les énergies renouvelables ou encore le guide urbanisme durable (Parcs des Ballons des Vosges). Enfin, le lien avec les documents d'urbanisme a été énoncé comme un sujet majeur pour garantir une action efficace de lutte contre l'artificialisation des sols.

## Le paysage, outil de prévention des risques naturels ?

Synthèse du webinaire du 17 octobre 2024

Après une introduction par Eric Brua, directeur FPNRF, Philippe Moutet, énergie climat et architecture à la FPNRF présente les résultats de l'étude à propos des stratégies d'adaptation dans les Parcs. Dans un contexte d'accroissement des risques climatiques et de nouvelles problématiques qui apparaissent à cause du changement climatique, cette étude met en avant la nécessité d'accroître la connaissance autour des risques et la lisibilité des stratégies des Parcs ; le besoin de transversalité des questions et de mise en perspective du paysage. Maître Ferjoux, avocat, propose un point juridique sur l'accès à la nature, entre propriété privée et droits d'aller et venue. Marc Verdier, maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy termine les chroniques de Parcs en nous présentant, au travers d'histoires de territoire, des exemples de structures paysagères résilientes face aux risques (terrasses cultivées, clos mures et palmeraie) et de leurs évolutions en regard de la modernité. Le débat sur les liens entre paysage et prévention des risques se cristallise autour de l'exemple du Parc des Alpilles et de ses stratégies de lutte contre les incendies au travers d'outils comme leur directive paysagère, leur observatoire photographique du paysage ou encore leur projet de plan paysage. Les Parcs du Queyras, de la forêt d'Orient et d'Armorique viennent compléter ces avec leur expérience concernant d'autres risques (inondations, érosion).

## Le cadre de vie, un levier d'amélioration du paysage ?

Synthèse du webinaire du 29 novembre 2024

Ce webinaire s'ouvre par une introduction d'Ophélie Peirin, responsable de la démarche marketing territorial à la FPNRF, qui rappelle que les Parcs participent à valoriser les projets locaux et mobilisent les acteurs dans des démarches structurantes de transition des territoires. La mission marketing territorial a ainsi pour objectif de favoriser la connaissance du territoire pour les acteurs et de produire des actions de diversification des ressources,

garantissant un cadre de vie qui répond aux besoins des habitants. Les chroniques des Parcs se poursuivent ensuite par les actualités des Ateliers Hors les murs et les Histoires de territoires de Marc Verdier, maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, qui nous raconte comment le paysage donne à voir les modes d'habiter de nos territoires, dans le ménagement des frontières autant que les ruptures modernes. Il met en avant la nécessité de retrouver le contact avec la nature et un aménagement du territoire sobre et à l'échelle du territoire. La réflexion de Stéphane Adam, Développement économique, social, tourisme, FPNRF sur le lien entre développement local et Parcs fait le lien avec l'intervention de Clémence Dupuis, déléguée à la fabrique des territoires et la démocratie du faire à l'Unadel. Elle y présente la méthode, l'intérêt et les résultats des "écoutes territoriales" qui, depuis 2010, branchent le micro sur les territoires et restituent cette parole à ces mêmes territoires afin d'impulser des transformations. Ces écoutes mettent en avant certaines caractéristiques des expériences qui fonctionnent : elles sont ordinaires, spécifiques, complexes et hors normes. Le webinaire se termine par une réflexion collective et des témoignages de Parcs à propos des avantages et des freins de la mobilisation habitante et de la mise en œuvre d'aménagements sobres et spécifiques.

## Comment protéger le foncier agricole par le projet local ? Regards croisés FPNRF-INAO

### Synthèse du webinaire du 12 décembre 2024

Ce webinaire fait le lien entre le réseau des Parcs et celui de l'INAO sur la question de la préservation du foncier agricole, afin d'impulser des dynamiques communes. François Charlet, directeur référent agriculture, FPNRF, introduit les enjeux de cette préservation pour le monde agricole. Dans un premier temps, un rappel des outils réglementaire permet de poser le contexte avec les interventions d'Edith Toulemonde le Ny, en charge de la protection du foncier à l'INAO sur les mission de l'institut, de Florian Ferjoux, Cabinet Gossement-Avocats, sur les outils réglementaires de préservation du foncier, en particulier les PAEN et les ZAP. Au-delà des outils réglementaires, la préservation des terres agricoles peut s'effectuer par une meilleure valorisation économique des produits issus de l'agriculture. Nicolas Sanaa, aménagement du territoire à la FPNRF et Fabien Hugault, Chartes et enseignement supérieur à la FPNRF, font le lien entre le projet local et la valorisation des produits agricoles, leur distribution en circuit court. Ils affirment que des coopérations globales et pluridisciplinaires entre urbain et rural seraient à penser de manière transdisciplinaire. Elles nécessiteraient des évolutions sociétales concernant les manières de produire et de consommer. Ugo Motti, chargé d'études économiques, INAO présente ensuite les outils fonctionnels développés par l'INAO et les études pour une meilleure valorisation économique locale. Pour finir, Léa Pourchier, chargée de mission énergie et biodiversité, FPNRF et Gilles Flutet, responsable du service territoires et délimitation à l'INAO, développent les positionnements respectifs des deux réseaux sur la question de l'implantation des énergies renouvelables dans les territoires. De manière générale, les Pnr et l'INAO pourraient partager leurs doctrines, préconisations, leurs avis émis et leurs informations autour des différents projets pouvant émerger en zones agricoles. Les ODG pourraient être associés à cette démarche collective.

# Comment rédiger le cahier des charges d'un Plan de paysage ?

Synthèse du webinaire du 19 décembre 2024

Ce webinaire, à portée technique, avait pour objectif de partager des questions et des retours d'expériences sur la rédaction du cahier des charges d'un Plan de paysage. Après une introduction de Nicolas Sanaa, aménagement du territoire à la FPNRF, il débute par deux chroniques d'actualité juridique. La première, par Jean-Philippe Strebler, juriste et urbaniste qualifié (opqu), maître de conférences associé à l'université de Strasbourg pose un point de situation concernant les évolutions réglementaires relatives à la lutte contre l'artificialisation des sols, en discutant notamment la proposition de loi "visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux". Maître Florian Ferjoux de Gossement avocat, présente ensuite les réglementations concernant l'engrillagement dans les zones naturelles et forestières, visant à permettre le passage de la faune et la circulation des personnes. Marc Verdier, architecte-urbaniste et maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy partage ses expériences des Plans de paysage en rappelant leur intérêt pour le projet de territoire. La seconde partie du webinaire se déroule sous forme de questions et de débats autour des éléments à inclure, et comment, dans les cahiers des charges des Plans de paysage portés par les Parcs, qu'ils soient généraux ou à volet thématique, concernant notamment l'articulation entre paysage et biodiversité.

## Quelle est la plus-value des Parcs naturels régionaux pour la mise en œuvre de l'outil Plan de paysage ?

Par Estelle Carlier, paysagiste-conceptrice et docteure en sciences territoriales

### Contexte de l'étude

Avec les Observatoires Photographiques (OPP) et les Atlas, les Plans de paysages font partie des outils opérationnels permettant au paysage de prendre part au projet local et de participer concrètement à la connaissance et à l'amélioration du cadre de vie. Depuis 2013, les Plans de paysages sont au cœur de la politique française des paysages. Ils ont pour objectif de « définir un projet de territoire par le prisme intégrateur du paysage » en considérant que celui-ci est dynamique, transversal et en lien avec les pratiques territoriales. Le paysage ne doit ainsi pas être abordé en tant que tel mais en lien avec l'ensemble des composantes du projet de territoire à savoir l'alimentation, l'habitation, la mobilité, la gestion des ressources naturelles, etc. Pour répondre à ces enjeux interdisciplinaires, le Plan de paysage est un outil qui se veut participatif, avec une attention forte portée sur la gouvernance afin d'impliquer un maximum d'acteurs et d'habitants.

Au sein des Parcs naturels régionaux, le paysage se définit comme un préalable autant qu'une résultante du projet local. En 2023, trois Parcs ont été lauréats de l'appel à projet et sept autres territoires se situent au sein d'un Parc, ce qui prouve l'intérêt que le réseau porte à ce sujet. L'enjeu pour le réseau des Parcs est donc bien de s'approprier les Plans de paysage pour en faire des outils efficaces au service du projet local. Pour cela, il semble essentiel aujourd'hui de questionner les Plans de paysage déjà portés par les Parcs, de relever les bonnes pratiques, les retours d'expériences mais aussi les freins rencontrés à chacune des étapes de diagnostic, formulation des objectifs de qualité paysagère et de mise en œuvre d'un programme d'action. Poser la question de l'efficacité des Plans de paysages au sein des Parcs naturels régionaux permettra en outre de mettre en avant la plus-value de ces territoires spécifiques par rapport au reste du territoire national. Cette étude présente donc un intérêt pour apporter un regard complémentaire aux réflexions en cours à propos de la nécessité d'un maillage national des Plans de paysage.

### Premiers résultats

36 Parcs ont répondu à l'enquête. Les résultats sont en cours d'analyse mais certains résultats peuvent d'ores et déjà être avancés concernant :

#### **Le rôle du paysage pour les Parcs**

Le paysage est une préoccupation centrale pour les Parcs qui le considèrent à la fois comme une ressource à préserver et un outil de projet. En effet, le paysage est transversal et touche donc l'ensemble des thématiques du projet local. Sa capacité à toucher les populations par leur attachement au territoire est un outil de dialogue et un levier d'actions. Les actions mises en œuvre concernant le paysage transforment ainsi directement le cadre de vie.

## **Le rôle et la plus-value des Parcs dans les Plans de paysage**

Pour un grand nombre de Parcs, les Plans de paysage peuvent servir d'appui au renouvellement des Chartes, à leur animation ou encore un éclairage sur un enjeu spécifique du territoire. De ce fait, les Parcs sont souvent pilotes des Plans de paysage et/ou moteur dans leur mise en œuvre opérationnelle. En effet, les Parcs étant des structures pérennes, l'une de leur plus-value réside dans la mémoire des Plans de paysage et leur animation sur le long terme. Ils possèdent de plus un savoir-faire en termes d'animation territoriale, une vision globale et transversale du territoire.

## **Les enjeux des Parcs concernant les Plans de paysage**

Bien que les Plans de paysage soient un outil pertinent pour appuyer l'aménagement du territoire dans les Parcs, certains sujets nécessitent d'être travaillés afin de les rendre plus efficaces et pertinents sur le territoire. Ainsi, les questions de mobilisation des élus et des habitants, est un sujet récurrent et semble poser des difficultés pour un certain nombre de Parcs. Une réflexion serait de plus à mener concernant l'échelle de mise œuvre, les moyens humains et techniques mobilisés ainsi que la méthode et les livrables du Plan de paysage, en lien avec le choix des bureaux d'études et l'articulation de leurs compétences avec celles des Parcs. Enfin, l'animation et la poursuite de la dynamique une fois le Plan de paysage terminé semble être une nécessité mais aussi une difficulté.

## **Des monographies en cours**

En complément des réponses au questionnaire, 5 monographies sont en cours. Elles permettront, grâce aux retours d'expérience sur des cas concrets, d'apporter un éclairage sur certains sujets. Les Parcs retenus pour ces monographies sont :

- La Haute-Vallée de Chevreuse, pour son expérience sur les Plans de paysage et biodiversité
- Les Ballons des Vosges, pour sa longue expérience des Plans de paysage maillant l'ensemble du territoire
- La Brenne pour l'intégration du Plan de paysage dans les documents d'urbanisme
- Le Golfe du Morbihan pour son contexte littoral et les liens avec les OPP
- Les Landes de Gascogne pour ses Plans de paysage concernant la transition énergétique.

De manière générale, les premiers résultats montrent que les Parcs apportent en effet une plus-value pour les Plans de paysages mis en œuvre sur leur territoire mais aussi, que les Plans de paysages sont des outils intéressants pour les Parcs, pour atteindre les ambitions de leurs Chartes et Plans de Parc.

**La restitution complète de l'étude sera présentée lors du webinaire du 24 avril, de 14h à 16h30.**

# Publication : Retour sur la formation en Martinique

## Les stratégies d'adaptation au changement climatique : la démarche des Parcs naturels régionaux de France



19 – 21 NOVEMBRE 2024

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

### L'adaptation sous le signe de la participation habitante

L'adaptation des territoires au changement climatique ne peut se concevoir sans une implication forte des habitants. Cette conviction a été au cœur de la formation que nous avons menée en Martinique, et dont cette publication restitue une partie des enseignements. S'appuyant sur l'expérience des Parcs naturels régionaux et de leurs collectivités, cette session a mis en lumière des actions concrètes, notamment celles menées en Martinique et plus spécifiquement sur la commune du Prêcheur. Ce territoire est emblématique des défis climatiques auxquels font face les Outre-mer, et les initiatives locales y illustrent parfaitement l'importance d'une adaptation ancrée dans le vécu et les besoins des populations. Un grand merci à l'ADEME Martinique, au CNFPT de Martinique, à la Collectivité Territoriale de Martinique et au Parc naturel régional de Martinique, qui ont joué un rôle clé dans l'organisation de cette session. Les échanges ont été riches, révélant une évidence : pour être efficaces, les stratégies d'adaptation doivent se construire sur un diagnostic partagé et un projet débattu avec les habitants. Les territoires ultramarins, et la Martinique en particulier, sont des laboratoires d'innovation en matière d'adaptation. Face à des réalités climatiques déjà marquées par des bouleversements, ils développent des approches locales qui mériteraient d'inspirer la métropole, notamment en matière de gouvernance concertée et de résilience territoriale.

Nous vous invitons à plonger dans ce panorama, riche en enseignements et en retours d'expérience, pour mieux comprendre comment l'adaptation au changement climatique peut – et doit – être un projet collectif.

**Philippe Gamen, *Président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France*  
*Président du PNR des Bauges***

Lire la publication [ICI](#)

# Atterrir ? Les 20 ans des ateliers hors les murs

## Pour une éthique d'atelier dans la diversité des paysages des Parcs naturels régionaux

Par Federico DIODATO et Marc VERDIER, *Maîtres de Conférence à l'ENSA Nancy, LHAC - Chaire de recherche « Nouvelles Ruralités : Architecture et milieux Vivants »*

Se déplacer, s'immerger, se décaler, s'installer, se mettre en capacité d'écoute et d'invention...

Additionner des mots et des idées, des expériences et des rencontres, des débats avec des élus et des acteurs du développement des territoires, des interrogations et des doutes, des parcours et des visites, des hypothèses de vie et des horizons possibles, des rêves et des sensibilités qui ont vocation à s'organiser dans des esquisses de projet...

Partir et s'immerger pendant une semaine avec des étudiants, se mettre en situation de tension humaine et terrienne comme on a peu l'occasion de le faire dans nos vies universitaires réglées et contraintes...

Les ateliers territoriaux ont comme objectif de contribuer à la formation initiale des étudiants engagés, et pour ce qui nous concerne depuis 20 ans, dans une école d'architecture, les amenant à exercer demain des compétences de conception dans les domaines de l'architecture, discipline comprise comme explorant des échelles larges, d'aller du territoire à l'édifice.

Ces ateliers ont également comme objectif de proposer un regard ouvert, à la fois informé par les attentes des communes d'investigations et libre d'interpréter et de proposer des ouvertures nouvelles qui sembleraient utiles ou adaptées aux situations locales ou aux réalités sociétales et environnementales.



© PNR Massif des Bauges, 2005

## **Des disciplines mises en tension – Architecture, paysage, agronomie, sociologie...**

La longue expérience - 20 ans cette année - de ces immersions territoriales, rendues possibles et efficaces grâce à l'appui du réseau des Parcs naturels régionaux, s'est enrichie depuis quelques années, par une ouverture transdisciplinaire. Celle-ci implique à la fois de porter des regards nécessairement plus complexes et riches sur nos territoires d'investigation, et de considérer notre propre discipline, fondée sur une approche par essence même intégrative parce que liée à l'espace et au cadre de vie et à son projet de transformation, comme une forme de catalyseur de savoirs et connaissances spécifiques à convoquer pour « faire projet » dans le respect des écosystèmes de vie, qui bien évidemment ignorent toute fragmentation disciplinaire.

Nous avons, depuis quelques années à Nancy, été associés à une équipe d'étudiants en agronomie issus de l'ENSAIA. Nous avons expérimenté cette « mise en tension » de disciplines dans des territoires différents (Pyrénées Catalanes, Monts d'Ardèche, Lubéron, Boucles de la Seine...), apprenant à décrypter nos propres méthodes, regards et capacités à explorer à la fois un territoire et un système d'acteurs, des potentiels de vie et de production, des horizons de transformation, adaptation ou créativité dans nos matières respectives remises en tension par les interactions que nous leur imposons. Nous avons aussi compris les difficultés que cela crée, en matière de logistique (des calendriers universitaires et organisations parfois rigides et difficiles à tordre), mais surtout dans les domaines des savoirs, des modes d'expression, des représentations que chaque culture d'école porte en regard de son histoire, de ses projets de formation, des réalités (ou des perceptions de réalité ?) des avenir possibles pour ses étudiants.

Tout cela évidemment résonne avec la réalité du monde tel qu'il est : pensée fragmentée, politiques publiques spécialisées, concurrence et conflits dans les vocations d'espaces.

Les ateliers se donnent alors comme rôle, à l'image de politiques publiques plus innovantes, comme celle qui s'associent depuis quelques années aux ateliers PVD (Petites Villes de Demain) ou celles portées dès leur origine par les chartes de PNR, en déplaçant des étudiants, des cultures d'apprentissage, des enseignants-chercheurs, des idées et des méthodes, au-delà des murs de l'institution, de porter des regards nouveaux et enseignants dans nos territoires d'expérimentation, mais également de transformer les regards et savoirs de nos experts de demain.

L'enjeu au-delà des questions de formation est bien lié à la capacité d'adapter et transformer nos modes d'aménagement de nos territoires, constatant à quel point l'incroyable amélioration de la connaissance des 50 dernières années, n'a pas été capable de répondre aux enjeux réels de développement soutenable de nos territoires en en préservant tout simplement leur habitabilité.

Les Parcs naturels régionaux, en soutenant ces formats d'atelier, contribuent à la recherche et à l'expérimentation dans la diversité de leurs situations territoriales et paysagères.

## Des ateliers matière à idées et à débats, ouverts sur la recherche.

Il est donc question ici, de ressources vitales, d'alimentation (quel appui sur les productions et les capacités territoriales ? quels modes de consommation et de distribution ? quels enjeux plus globaux de liens entre habitabilité et alimentation... ?), d'accès aux moteurs d'une santé environnementale globale (*one health*) et donc d'attention permanente et nécessairement obsessionnelle à la biodiversité des territoires, de développement économique et touristique autour des identités locales, de respect des terres agricoles, de gestion adaptée de l'eau (rare ou violente), de patrimoines bâtis, de paysages d'entrée de ville, de réponse aux besoins des communes en matière de logement, de différentiels entre les attentes en matière d'habitat formatées et apparemment immuables autour de la valeur « individuelle » et les réalités patrimoniales des villages et la valeur de sols productifs...

Les analyses et hypothèses d'aménagement produites forment, dans ces ateliers, matière à débat, à échange avec les acteurs, les habitants, potentiellement à recomposition des états de fait ou des certitudes dès lors ébranlées.

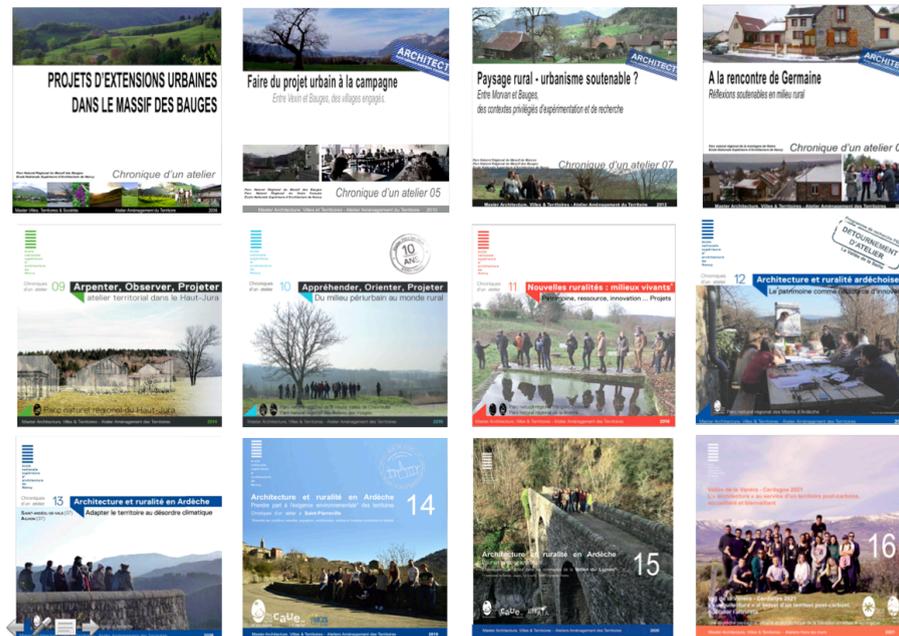
Il s'agit pour l'Université qui est ici accueillie, de ne pas se tromper de rôle et d'éviter de se mettre en situation de bureau d'étude. Elle n'en a ni la vocation, ni la responsabilité. Les ateliers sont des mises en situation d'expérimentation par l'action et le réel, s'appuyant sur des jeunes en formation, encadrés par des enseignants-chercheurs qui eux-mêmes explorent les situations proposées comprises comme matière à recherche.

Bien entendu, les travaux menés et les restitutions proposées vont dans le sens d'informer les décideurs et acteurs qui prennent le temps d'accueillir, de recevoir, d'écouter les étudiants, de proposer des horizons possibles à décliner dans leurs programmes d'action et de projet. Ils se donnent clairement (et les enseignants sont très attentifs à ce rôle des ateliers) comme objectif de déplacer des curseurs que beaucoup ont du mal à identifier comme déplaçables... mobilités alternatives, sols sanctuarisés, modes d'habitat transformés, ressources (enfin) considérées comme finies, etc.

Les projets présentés peuvent être examinés de façon exploratoire et critique bien sûr, savante tentative d'alchimie entre trois états de la matière « territoire » :

- Celle exprimée et livrée dans les patrimoines singuliers et situés, souvent extraordinaires dans la diversité des ruralités explorées, expression renouvelée toujours d'une intelligence de la géographie et de ses valeurs et contraintes, de la ressource finie, du sens du collectif ;
- Celle d'une modernité (que l'on caricature à peine ici...) convaincue de la supériorité de la technique, alimentée par une énergie facile et peu chère, du sol sans valeur autre que sa surface en attente d'usages autres que productifs et des modes de vie toujours plus consuméristes et individualistes ;

- Celle d'un avenir à redessiner qui saura tirer le meilleur parti d'une modernité finissante, de patrimoines riches d'enseignements et d'une meilleure attention aux modes de vie capables de maintenir l'habitabilité de la Terre dans les conditions que l'on sait d'effondrement de la biodiversité et de dérèglement climatique.



## Les ateliers – une aventure humaine.

Les ateliers sont peut-être avant tout une aventure humaine. Et c'est plutôt une bonne nouvelle !

Penser le monde par l'humain, la mise en relation de pensées différentes, par les regards croisés, par le débat et la (re)mise en question de certitudes ou de trajectoires reste sans doute la force des systèmes démocratiques et nous pensons que la valeur des territoires, des Parcs naturels régionaux, des ruralités, face aux désordres du monde, est bien celle du rôle citoyen au sens le plus fort du terme. Le citoyen fait "*civitas*", c'est-à-dire société, civilisation, et pour ce qui nous concerne en tant qu'architecte, ce qui fait l'essence même de la « *cité* », espace public, c'est-à-dire le lieu de la démocratie et de la vie en commun.

Les ateliers s'inscrivent dans cette ambition de démocratie active, portée par la connaissance (l'Université et la recherche mise au service des savoirs citoyens et locaux), la capacité de se mettre en « devenir » (le projet qui est à la fois politique, partageable, discutable et propre à s'inscrire dans un territoire spécifique) et la mise en perspective des héritages (paysagers, humains, vivants, immatériels...).

Au-delà de cette attitude à laquelle nous tenons dans nos ateliers, il y a toujours des moments d'exception qui restent gravés au plus profond de nos mémoires, contribuant à enrichir nos « sculptures intérieures ». Les 20 ans des ateliers sont sans doute avant tout marqués par cette collection de « petits riens », rencontres, échanges, étonnements, amitiés d'un jour ou de la vie, impressions de paysages, bonheurs de découvertes sans cesse renouvelées, en bref, un album infini de vie et de progrès.

## Réapprendre à cultiver nos jardins

Les aventures humaines qui ont marqué ces 20 années d'ateliers territoriaux sont tissées de relations en perpétuelle évolution, constituant un univers de transformations et de variations nouvelles, tourné vers l'avenir. 20 ans se sont écoulés – 20 nouvelles années s'ouvrent à nous !

Les ateliers territoriaux nous offrent l'opportunité de regarder au-delà des fenêtres étroites des spécialisations disciplinaires et d'engager un dialogue qui prend en compte la complexité de nos socio-écosystèmes. Cette conversation s'enracine dans les liens – synergiques et vitaux – qu'une communauté locale tisse avec ses propres ressources territoriales. Elle ouvre ainsi la voie à des projets de territoire où la communauté joue un rôle actif, donnant du sens à son environnement et participant à son entretien et à sa valorisation sur le long terme.

Enseignant·es-chercheur·es, étudiant·es, acteurs et actrices du territoire, des Parcs naturels régionaux, habitant·es, poursuivons cette coopération pour poser les bases d'un art capable de rendre notre monde habitable. Et assumons ensemble la responsabilité politique, culturelle et sociale de sa maintenance. Comme les jardiniers qui préparent le sol pour y planter les graines, prenons le temps de voir germer les fruits de notre travail. Réapprenons à cultiver nos jardins : la patience, l'attente, le lent passage du temps, rendront fortes les racines de nos projets et leurs germes abondants.

Dans 20 ans encore, nous en récolterons les fruits.



© PNR Boucles de la Seine normande, 2024

# Quand l'enseignement supérieur rencontre les territoires

## Lauréats des ateliers hors les murs

Par Bastien GALANT, enseignement supérieur et territoire, FPNRF

Marc Verdier a vu l'émergence d'une autre façon de transmettre, de questionner, de contribuer à la réflexion de notre manière d'habiter les territoires. Aujourd'hui nous prenons le temps de contempler les fruits de cette vision, en félicitant les porteurs des derniers projets "hors les murs".

Ont répondu à l'appel les formateurs du paysage, de l'architecture, de la géographie, du génie civil et de l'écologie, mais aussi - et pour la première fois ! - du tourisme et du design. Grâce à l'association de ces enseignants et chercheurs pionniers, des élus volontaires et des Parcs naturels régionaux à l'avant-garde des politiques publiques territoriales, une autre façon d'aménager le territoire sera discutée ce printemps dans les Parcs du Massif des Bauges, des Ardennes et des Monts d'Ardèche. Nous les retrouverons bientôt pour discuter de leurs conclusions !

**Mise en valeur des paysages en transition des Sources du Lac d'Annecy à travers les patrimoines bâti, culturel, géologique, industriel, naturel, l'énergie...**

*en collaboration avec*

le Parc naturel régional du Massif des Bauges,  
le Master "Management du Tourisme Durable" et  
la Chaire "Valoriser les Communs" de  
**l'Université Savoie Mont Blanc**,  
le DNA MADE mention "espace" du  
**Lycée professionnel d'arts et de design  
La Fontaine de Faverges-Seythenex.**

**Charleville-Mézières, porte du massif des Ardennes**

*en collaboration avec*

le Parc naturel régional des Ardennes,  
les ingénieurs paysagistes de  
**l'École Nationale Supérieure d'Architecture  
et de Paysage de Lille**,  
les parcours "Fonctionnement et Gestion des Environnements Urbains" et  
"Fonctionnement et Gestion des Environnements Ruraux et Naturels"  
du Master "Géographie, Aménagement, Environnement et  
Développement" de  
**l'Université de Strasbourg.**

**Tisser des liens autour du patrimoine industriel ardéchois à partir du moulinage de Dunière-sur-Eyrieux**

*en collaboration avec*

le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,  
les étudiants de Licence 2 de  
**l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes**,  
le cursus "Génie Civil et Bâtiments Durables" de  
**l'École Nationale Supérieure des Mines d'Alès**,  
le BTS Gestion et Protection de la Nature du  
**Lycée agricole Olivier de Serres d'Aubenas.**



En attendant, continuons de semer des graines et imaginons dès à présent votre propre atelier.

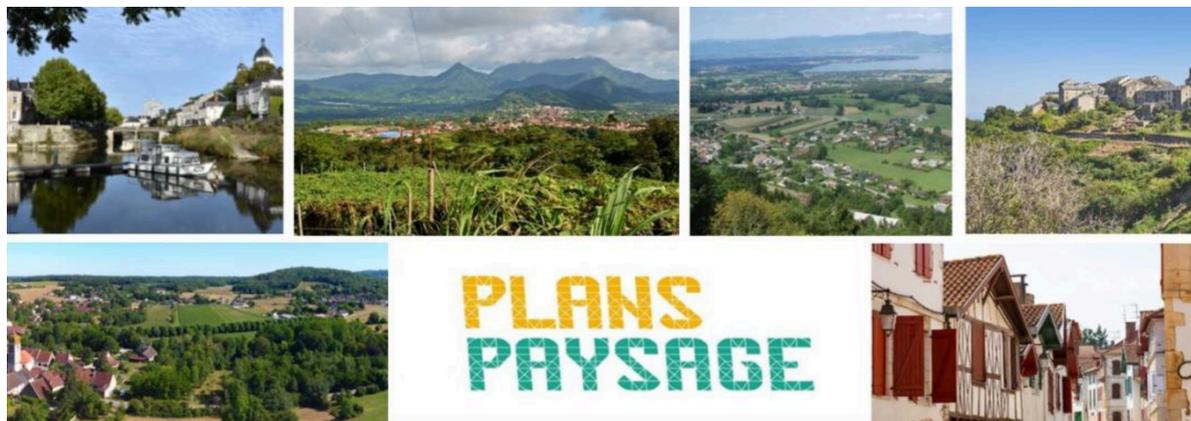
“Hors les murs”, c’est 1 semaine d’immersion dans un Parc naturel régional ou un Parc national, avec des étudiants d’au moins 2 formations de disciplines différentes et les acteurs du territoire, pour dresser les premières pistes d’un projet local partagé.

Pour cela, il suffit de contacter la Fédération des Parcs pour connaître les opportunités de projet et les formations prêtes à s’engager. Préparons aujourd’hui votre projet “hors les murs” ou “hors les murs biodiversité”, et décrochez une bourse de 2500 euros lors de la prochaine session de candidature des *Ateliers hors les murs*, ouverte jusqu’au 1<sup>er</sup> juin 2025.

Plus d’informations sont disponibles sur [\[ce lien\]](#).

# L'appel à projets Plans de Paysage 2025

Le bureau des paysages et de la publicité, l'ADEME et l'OFB lance l'édition 2025 de l'appel à projet Plans de Paysage



Vous avez jusqu'au 15 mai 2025 pour plus d'information : [ICI](#)

Le ministère de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Office français de la biodiversité (OFB) lance pour cela une nouvelle édition de l'appel à projets Plans de paysage.

Le **plan de paysage** est une **démarche volontaire** destinée à définir ou enrichir un **projet de territoire** par le prisme intégrateur du paysage. Il se structure autour de trois temps forts :

- > **Réaliser un diagnostic** en vue d'identifier et de qualifier les paysages et leurs dynamiques sur un territoire ;
- > **Coconstruire des objectifs de qualité paysagère**, à partir des ambitions portées et partagées par les acteurs locaux ;
- > **Développer un programme d'actions** afin de mettre en œuvre concrètement les objectifs du plan de paysage.

En vous engageant dans l'élaboration d'un plan de paysage, vous contribuerez à accompagner la transition écologique de votre territoire dans les domaines de **l'aménagement, des transports, du tourisme, des énergies renouvelables, de l'alimentation, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention des risques ou de la reconquête de la biodiversité.**

L'édition 2025 de l'appel à projets plans de paysage s'adapte à l'ambition que vous choisirez de privilégier, en vous proposant :

- > un volet **généraliste** qui vous permettra de bénéficier d'un soutien technique et financier du ministère de la Transition écologique,
- > un volet thématique sur les **transitions énergétique et écologique** qui vous permettra de solliciter une aide directement auprès de l'ADEME,
- > un volet thématique relatif à la **préservation et à la restauration de la biodiversité** qui vous permettra d'obtenir un soutien financier de l'OFB dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2030.

### Qui peut participer ?

Sont concernés les **collectivités locales ou leurs groupements**, les **associations**, ou **autres structures** telles que les Parcs naturels régionaux ou les Grands Sites de France, sachant que le porteur de projet doit démontrer sa **capacité à porter le projet dans le temps**.

Pour découvrir les lauréats des éditions précédentes, rendez-vous sur la carte interactive en cliquant [ICI](#).

### Pour candidater

Nous vous recommandons vivement de **signaler votre intention de candidater** à cet appel à projets auprès du **référént paysage** de votre direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL/DEAL/DRIEAT) qui pourra vous aider dans la préparation de votre candidature.

### Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

### Accéder aux autres numéros du « Lien Paysage » :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage>

### S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

### Chaîne YouTube #Inventer Demain :

[https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc\\_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z](https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z)

### Accéder à la plaquette de la plateforme Habiter Parc :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/plaquette-de-presentation-habiter-parc>

**Directeur de publication :**

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**Coordination :**

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire, FPNRF

**Comité de rédaction :**

Estelle Carlier, paysagiste conceptrice

Fabien Hugault, enseignement supérieur et charte, FPNRF

Ophélie Peirin, marketing territorial, FPNRF

Bastien Galant, ateliers hors murs, FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels, 75010 PARIS

Tel. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,  
 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

 Rejoignez-nous  
sur les réseaux sociaux |  [fb.com/federationPNR](https://fb.com/federationPNR) |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

